

**Les associations du Département de l'EURE
qui œuvrent pour la Sauvegarde du Patrimoine,
la préservation de l'Environnement et du Cadre de vie des habitants
face au développement à marche forcée des parcs industriels éoliens.**

Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,
Monsieur le Président de Région Normandie,
Monsieur le Président du Département de l'Eure,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux de l'Eure,
Mesdames et Messieurs les Présidents des EPCI,
Mesdames et Messieurs les Maires de l'Eure,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames, Messieurs les Habitants,

Depuis plusieurs années, nous assistons au développement de centrales d'éoliennes industrielles, conduits par des promoteurs, au prétexte de réduire notre empreinte carbone, et cela au mépris de nos territoires.

Ce dogme s'aggrave suite au vote de la loi d'accélération des énergies renouvelables.

Nous assistons impuissants à l'aliénation de nos territoires où nous ne sommes ni entendus ni respectés alors que nous, communes rurales, sommes le socle de la démocratie. Il nous faut le recadrer.

Ainsi, habitants, de ces territoires ruraux, nous devons nous organiser avec détermination, malgré nos faibles moyens. **Déjà près de 2500 associations œuvrent dans ce sens** ; la colère gronde partout en France comme dans l'Eure. Nous ne nous laisserons pas conduire dans l'impasse où l'Allemagne se trouve aujourd'hui, sans avoir résolu ses problèmes énergétiques. Nous sommes effarés. Nos forêts, nos surfaces agricoles, notre habitat, constituent un patrimoine essentiel à notre développement économique, au tourisme vert, porteurs d'un grand potentiel pour notre avenir. Ces ressources sont mises en péril par **l'installation d'aérogénérateurs dépassant désormais les 200m de haut.**

Ils présentent des risques majeurs et des conséquences irréversibles pour notre territoire :

- Atteintes sérieuses à notre santé, à la biodiversité, aux élevages,
- Pollutions sonores et visuelles permanentes et lancinantes
- Perte de valeurs de nos biens immobiliers (20 à 30 %), d'où baisse des dotations communales,
- Perte d'attractivité touristique, détérioration de notre patrimoine (églises, châteaux et monuments, mêmes classés), des industrialisation des paysages et des zones naturelles (forêts, campagne normande)
- Perte d'attractivité à l'installation de nouveaux habitants en quête de qualité de vie, induisant des fermetures d'école alors que les élus, s'efforcent de rendre nos villages attractifs pour limiter la désertification de nos campagnes,
- Perte d'attractivités économiques, fragilisation des commerces locaux,
- Pales non recyclables, particules pathogènes, huiles polluantes qui tombent sur la terre et s'infiltrant en profondeur jusqu'à **polluer les nappes phréatiques.**
- Abandons des fondations de bétons qui se jouxtent désormais, lors de remplacements par des éoliennes plus grandes (repowering), donc sur d'autres terres, laissant les servitudes aux anciennes.
- Au final, le démantèlement incombera aux propriétaires fonciers ou, à défaut, aux collectivités, **les provisions réglementaires n'étant que mascarades** pour garantir la sécurité du site après exploitation, et non pour le démantèlement !
- Un impact sur le cadre de vie et le pouvoir d'achat des populations, conséquences de montages financiers, publics et privés douteux, **bénéficiant d'une juridiction d'exception comme au temps** de Danton, Murat, Robespierre, Camille Desmoulins...

Les effets négatifs **de l'industrialisation de nos campagnes** prévalent sur un soi-disant bénéfice environnemental de ces installations **dites « vertes »**. Purement mercantiles, ces projets alièneront par leurs impacts, au-delà des communes d'implantations, toutes **les communes environnantes** !

Par ailleurs, il est maintenant avéré que les éoliennes industrielles ne pourront se substituer à d'autres filières de production d'énergies, plus fiables et pilotables. La conception des éoliennes induisent des recours aux énergies fossiles, génératrices de CO², vecteur du réchauffement climatique. Elles demeureront une source d'énergie aléatoire et instable au détriment de nos sources productions historiques, déjà fortement décarbonées.

Enfin, nous dénonçons les méthodes de bonimenteurs des promoteurs d'éoliennes. Leur seul but est de s'implanter sur les terres de nos villages. Ils harcèlent sans discontinuer les propriétaires fonciers jusqu'à ce que plus cupides cèdent. Ils exercent sur ceux qui leur résistent une forme de chantage en menaçant de s'installer ou bon leur semble au mépris des nuisances générées, nouvelle forme de **colonisation des temps modernes**, source de zizanie.

TOUT CELA N'EST : NI DEMOCRATIQUE ! NI ECOLOGIQUE !

Nous, Associations, Habitants, Elus, simples Citoyens, qui partageons des valeurs de conservation de notre cadre de vie, nous vous invitons nombreux à vous mobiliser contre les projets éoliens sur nos territoires et pour cela, **à nous rejoindre le :**

**Samedi 23 septembre 2023 à 14 h 30
Au pied des éoliennes à QUITTEBEUF (27110)
Rue de Tournedos
Chemin à gauche à la sortie du village**

Les Associations : Adieu Eole, Belle Normandie Environnement, Terres de Louviers Environnement et Patrimoine.